

# HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD POUR LE 18EME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

## Bienheureuses anomalies !

Mt 9, 1-8

Le cœur de cet Evangile, c'est que nous avons un Dieu qui pardonne et qu'il n'est pas facile pour lui de pardonner. Si sa toute-puissance divine suffit - si j'ose dire - pour guérir un paralytique, pour remettre les péchés, il faut encore son extrême faiblesse humaine manifestée dans sa Passion. Voilà le cœur de cet Evangile. Mais je voudrais aujourd'hui m'arrêter sur trois anomalies qui sont en vérité admirables.

La première anomalie, c'est que ce paralytique ne dit rien. Il ne demande rien, et qui plus est il ne remercie pas. Pourtant, pour ce que nous savons de lui, ce paralytique n'est pas frappé de mutisme. Mais, bien que ne demandant rien, et bien que ne remerciant aucunement, il est l'objet de la bienveillance de Jésus. Pourquoi ? Parce que Jésus, précisément, est saisi d'admiration devant la foi de ceux qui lui présentent cet homme gisant sur son grabat. Ainsi, cette anomalie merveilleuse nous montre et nous rappelle l'importance de la prière d'intercession et du rôle de suppléance que nous pouvons exercer à l'égard des personnes qui ne demandent rien quant aux biens du Royaume.

La deuxième anomalie, c'est que ce sont les scribes qui provoquent le deuxième miracle de Jésus. Jusque-là, Jésus s'est "contenté" de remettre les péchés. Mais c'est parce qu'il connaît les pensées des scribes - cet homme-là blasphème - que Jésus va accomplir le deuxième miracle : il fait se redresser le paralytique sur son séant. Dieu utilise la méchanceté des uns pour le bien des autres. Chez Jésus, il n'y a jamais de surenchère au mal. Il y a toujours une surenchère dans l'amour.

Enfin, la troisième anomalie c'est que Jésus demande à cet homme non seulement de se lever et de rentrer chez lui mais aussi de prendre son grabat, c'est-à-dire son brancard, sa litière. Cela est mystérieux. Pourquoi Jésus lui demande-t-il de prendre son grabat ? Est-ce en raison d'un risque de récurrence ? Mais alors les dons de Dieu ne seraient pas sans repentance ? Non !

Quand Jésus guérit et quand Jésus pardonne, il ne pardonne pas et il ne guérit pas avec l'arrière-pensée que nous puissions retomber et rechuter. Dès lors, l'ordre de prendre sa litière ne nous invite certainement pas à mettre en cause le pardon de Dieu, ce qui serait purement et simplement du scrupule. En revanche, le brancard nous rappelle notre condition de pécheur. Autant les péchés pardonnés doivent être en quelque sorte oubliés parce qu'ils n'existent plus, autant nous devons constamment avoir la mémoire de notre condition de pécheur afin de ne pas tomber dans la présomption. Et cette mémoire de notre condition de pécheur, cela s'appelle la componction.

La deuxième raison pour laquelle Jésus demande à cet homme de prendre son grabat, c'est sans doute pour lui permettre de manifester la miséricorde dont il a fait l'objet. Ce qui a été la preuve de sa maladie, la litière, devient le témoignage de sa guérison, un peu à la manière de certains ex-voto qu'on trouve par exemple dans la grotte de Lourdes, où l'on voit les cannes de ceux qui étaient boiteux. Il s'agit surtout d'un ex-voto à la manière des plaies glorieuses du Christ, autant de stigmates de son amour.

Il est sans doute une troisième raison pour laquelle Jésus demande à cet homme de prendre avec lui son grabat, c'est qu'au fond, dans notre vie, il s'agit souvent à un moment où à un autre de porter ce qui nous a porté : le grabat portait le paralytique ; cet homme retrouve son dynamisme spirituel et porte son grabat. Nos parents nous ont portés et peut-être qu'un jour il nous faudra les porter. Nous portons la croix mais finalement, la croix finit par nous porter. Ô bienheureuses anomalies ! Amen

23 09 2018

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement

Vous pouvez réécouter l'homélie en vous rendant sur le site de la paroisse personnelle La Croix glorieuse, rubrique Catéchèse / Homélies.

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante : [lbc.dec@free.fr](mailto:lbc.dec@free.fr)